

# #Jouezlasécurité !

## LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE (À PARTIR DE 12 ANS) ;

- Pour tous les joueurs en intérieur et à l'extérieur sauf pendant l'activité tennistique.
- Pour tous les spectateurs en intérieur et à l'extérieur.
- Pour les personnes qui se trouvent dans une cafétéria, un restaurant, un club-house sportif ou à une terrasse sauf lorsqu'elles sont assises à table.

